



Fédération Rhône-Alpes
de Protection de la Nature

www.frapna.org

FRAPNA Ain
44, avenue de Jasseron
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 21 38 79
frapna-ain@frapna.org

FRAPNA Région
77, rue Jean-Claude Vivant
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 85 97 07
coordination@frapna.org

FRAPNA Ardèche
39, rue Jean-Louis Soulavie
07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 93 41 45
frapna-ardeche@frapna.org

FRAPNA Drôme
38, avenue de Verdun
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 81 12 44
frapna-drome@frapna.org

FRAPNA Isère
M.N.E.I. / 5, place Bir-Hakeim
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 42 64 08
frapna-isere@frapna.org

FRAPNA Loire
11, rue Renée Cassin
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 41 46 60
frapna-loire@frapna.org

FRAPNA Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 37 47 88 50
frapna-rhone@frapna.org

FRAPNA Savoie
26, passage Charléty
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 85 31 79
frapna-savoie@frapna.org

FRAPNA Haute-Savoie
PAE de Pré-Mairy
84, Route du Viéran
74370 PRINGY
Tél. : 04 50 67 37 34
frapna-haute-savoie@frapna.org



Bourg-en-Bresse, le mardi 20 mars 2018

Monsieur le Maire

49 place Marcel Vienot
01120 La Boisse

Ref. : 18-025
Objet : éclairage nocturne bâtiment Vente Privée
PJ : 0
CC : -

Monsieur le Maire,

La pollution lumineuse se définit comme étant l'illumination du ciel nocturne et ses influences négatives sur l'humain et l'environnement. Les conséquences de l'éclairage artificiel sur la faune sont diverses : désorientation, aveuglement ainsi que perturbation du cycle de vie, autant pour les espèces nocturnes que diurnes. La réduction de l'éclairage artificiel et l'utilisation de dispositifs modernes plus économes constituent également des enjeux en vue de réduire notre consommation énergétique.

Plusieurs de nos adhérents nous ont récemment signalé l'éclairage inadapté de la façade de l'entreprise Vente Privée implantée sur votre commune, très visible depuis l'A 42 et au-delà. Il semblerait que l'éclairage extérieur du bâtiment de cette entreprise soit visible de très loin. Cet éclairage superflu pourrait également causer un éblouissement et présenter un danger pour les automobilistes.

Nous avons tenté de contacter l'entreprise, sans succès. Aussi nous vous sollicitons pour intervenir auprès de la société Vente Privée afin de l'informer des signalements que nous avons reçus et de la sensibiliser sur l'intérêt de réduire cet éclairage. Vous pouvez bien évidemment communiquer nos coordonnées à l'entreprise si celle-ci souhaite s'entretenir directement de cette question avec notre association.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer des suites que vous voudrez bien donner à notre courrier et nous tenons, dans l'attente, à votre disposition pour tout complément.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Le Président,

B. DAJJAT